

LES COÛTS 2014 DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS DES COLLECTIVITÉS BRETONNES

L'analyse porte sur **43** collectivités bretonnes ayant validé une matrice¹ 2014 sous SINOE et qui disposent de l'ensemble de la compétence déchets (*à minima collecte, traitement des 4 flux principaux : OMR, recyclables secs, verre, déchèteries*). Les coûts de gestion des déchets sont connus pour **2,58 millions d'habitants bretons soit 79% de la population régionale**. L'échantillon 2014 présente une bonne représentativité des différentes typologies d'habitat de la région : 70 à 100% de la population renseignée par typologie d'habitat.

89€ TTC/habitant

coût aidé de gestion des DMA

Le coût aidé² des collectivités de l'échantillon breton de gestion des déchets représente **229 millions d'euros** soit **89 € TTC/habitant** et **81 € HT/habitant**. Ce coût aidé est **12% moins élevé que les valeurs nationales** (93€HT/hab.) pour une production de déchets 14% plus importante en Bretagne. Cet écart s'explique par :

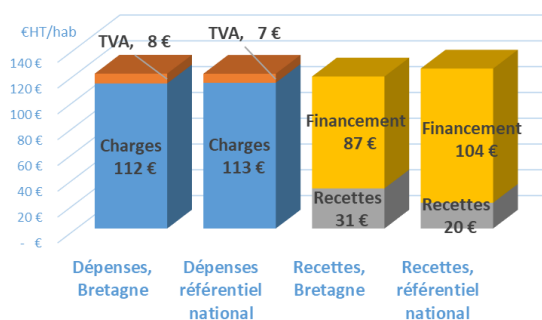
- Des recettes plus élevées : les collectivités bretonnes ont de meilleures performances de tri que les collectivités françaises. Les ventes de matériaux (14.5 millions d'euros), les soutiens des éco-organismes (36.5 millions d'euros, dont 34.5 millions pour les flux emballages/papiers), sont plus importants
- Un ratio d'OMR plus faible qu'au niveau national
- Des dépenses maîtrisées, en lien avec des services déchets optimisés (fréquences de collecte, valorisation).

87€/habitant

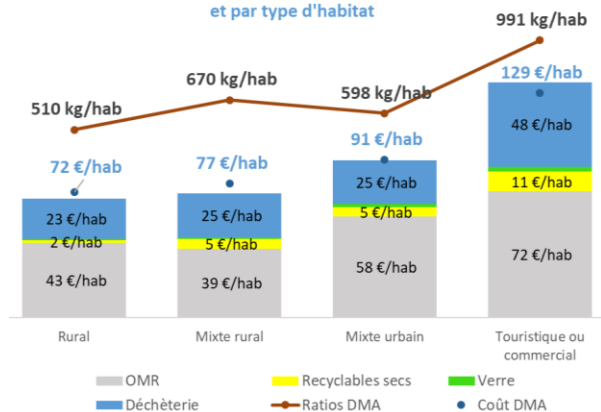
financement appelé auprès des usagers

Sur l'échantillon breton, **223.5 millions d'euros** ont été appelés par les collectivités pour financer le service déchet via la TEOM, la REOM, les facturations aux professionnels (13 millions d'euros pour la redevance spéciale, la facturation des professionnels en déchèteries). 6 collectivités de l'échantillon, représentant 238 000 habitants, ont mis en place une redevance incitative.

Comparaison des dépenses - recettes de l'échantillon de Bretagne avec les valeurs nationales en €/hab



Décomposition des coûts (médiane en €/HT/hab.) par flux collecté et par type d'habitat



Un coût par collectivité allant

de **50 à 222 € HT/habitant**

Le coût régional de l'échantillon cache de fortes disparités entre collectivités. Comme observé au niveau national, le **coût aidé** en €/HT/hab **est corrélé à la production de DMA** (dont le ratio de tout venant de déchèteries), celle-ci étant liée à la **typologie d'habitat**. Le niveau de service de gestion des déchets est adapté à la typologie d'habitat en fonction des besoins des usagers.

¹ Matrice des coûts : présentation des coûts de la gestion des déchets par flux et par étape technique. Ces coûts sont calculés selon une méthode et des règles standardisées au niveau national

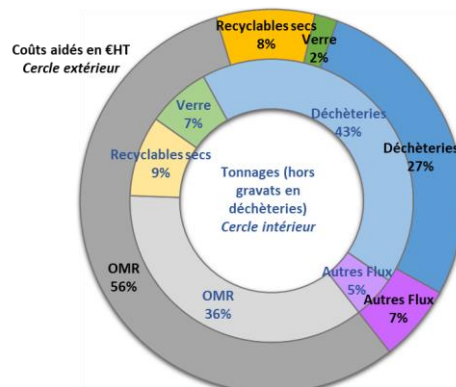
² Coût aidé : cout restant à financer : ensemble des charges (structure, collecte, transport-traitement...) moins les recettes (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers, soutiens des éco-organismes, aides).

83%

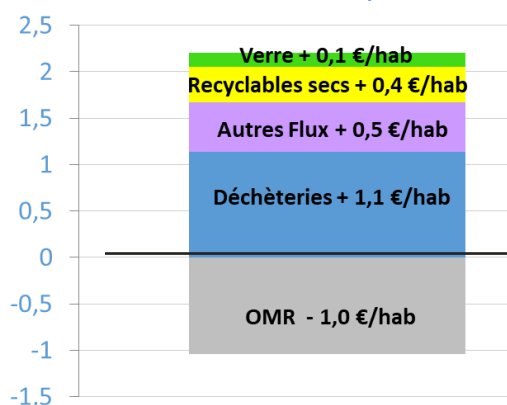
Part des coûts concernant les OMR et les déchèteries

La gestion du flux OMR représente **plus de la moitié du coût global** de gestion des DMA. C'est le principal poste sur lequel agir pour une maîtrise budgétaire. Les déchèteries, qui représentent plus de **40% des tonnages** (production élevée en Bretagne avec beaucoup de déchets verts), pèsent 27% dans la gestion globale des déchets. Le verre lui, avec 7% des tonnages, ne représente que 2% du coût global : il y a un intérêt économique à mieux trier ce flux.

Répartition des coûts aidés et des tonnages par flux de déchets en Bretagne en 2014



Evolution du coût aidé par flux de déchets entre 2013 et 2014 en € TTC/hab.



-0,4 € HT/habitant et +1,2 € TTC/habitant

Evolution du coût de gestion des DMA entre 2013 et 2014

Sur l'échantillon de collectivités bretonnes qui disposent d'une matrice 2013 et 2014, le flux principal, **les OMR, a diminué de 5 000 tonnes**, ce qui a permis **3 millions d'euros HT de dépenses en moins** de collecte, transport-traitement. Cette baisse a compensé la hausse du coût des autres flux, dont les tonnages ont tous augmenté engendrant des dépenses supplémentaires. Si le coût aidé en € HT baisse de 0,4 € HT/hab., le coût TTC augmente de 1,2 € TTC/hab. avec **la hausse du taux de TVA** entre 2013 et 2014 (de 7 à 10% pour le taux réduit, soit 1,5 €/hab. de TVA supplémentaire pour la gestion des déchets).

Perspectives :

- ▶ Un **coût** de gestion des déchets **maîtrisé** en Bretagne par de bonnes performances de tri, une faible production de résiduels et des services optimisés
- ▶ Une **dynamique régionale** autour de la connaissance des coûts à **poursuivre** dans un contexte d'évolution de l'intercommunalité.
- ▶ **Des évolutions importantes** sont en cours : territoires ZDZG, territoires économes en ressources, hausse de la TGAP, tri à la source des biodéchets, maîtrise des apports de déchets verts en déchèteries, harmonisation du financement, évolution vers une tarification incitative, nouveau barème des éco-organismes, extension des consignes de tri... Le **suivi et la maîtrise des coûts** restent un enjeu fort pour les collectivités.

Glossaire

- DMA** : déchets ménagers et assimilés, ensemble des flux
- OMR** : ordures ménagères résiduelles
- TEOM** : taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- REOM** : redevance d'enlèvement des ordures ménagères

